

Réf: Dossier N° 113902

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELL CORPORATION »

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan commune de
Koumassi Sicogi non loin de la Mairie annexe de Koumassi, Lot
2529, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELL CORPORATION »

Objet : LE TRANSPORT, LA VENTE DE VEHICULES, L'IMPORT-EXPORT ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Abidjan commune de Koumassi Sicogi non loin de la Mairie annexe de Koumassi, Lot 2529, Ilot 34

Dirigeant(s) : Mlle SYLLA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07254 du 11/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36293/GTCA/RC/2022 du 11/08/2022

